

SAINT-MICHEL INFO 43



DOSSIER | P.4 ▶ P.15

**Retour sur la mandature
2020-2026**

ELECTIONS | P.16

**Une nouvelle équipe
municipale**

EDITO | P.3

**Par
Pierre BONNET**

SOMMAIRE

DOSSIER

RETOUR SUR LA MANDATURE 2020-2026

P.4 ▶ P.10

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT
ET DE CONSTRUCTION**

P.11 ▶ P.15

**PRESERVER ET AMELIORER
LE CADRE DE VIE**

ELECTIONS

UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE — P.16

ENSEMBLE ENGAGÉS POUR SAINT-MICHEL-DE-DÈZE

P. 18

**DEVELOPPER UN VILLAGE VIVANT,
ATTRACTIF ET SOLIDAIRE**

P. 20

**DYNAMISER L'ECONOMIE
LOCALE ET LE TERRITOIRE**

P.22

**PRESERVER ET AMELIORER LE
CADRE DE VIE**

P. 24

**PARTICIPATION
CITOYENNE ET CULTURE**

P. 26

NOS PRIORITÉS COURT TERME

P.28

AGENDA

SAINT-MICHEL INFO

MAIRIE St.-MICHEL / TEL : 04 66 45 51 83
EMAIL : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Retrouvez toutes les informations :

www.stmicheldedeze.fr



FACEBOOK@mairiesaintmicheldedeze



APP ILLIWAP

N°43 / ST-MICHEL INFO - Edition
Printemps | Bulletin d'information
locale édité par la Mairie de St. Mi-
chel-de-Dèze | **Responsable de la pu-
blication** : Pierre Bonnet | **Rédaction &
conception** : Pierre Bonnet, Philippe La-
farge |



Une équipe s'efface ...

En effet les résultats des élections du 15 mars dernier ont confirmé l'élection de la seule liste en lice « Ensemble engagés pour Saint-Michel-de-Dèze ».

A l'image de Michel Bonnet qui, à l'ouverture du conseil d'installation, a chaleureusement remercié son équipe, les employés municipaux pour le travail accompli, ce numéro de Saint-Michel-Infos veut à son tour porter témoignage des réalisations menées durant la mandature précédente.

Ce bilan non exhaustif ne respectant pas toujours la chronologie parfaite des actions mais plutôt un focus avec des images illustrant les réalisations marquantes comme l'adduction d'eau à Saint-Michel-le-Vieux, la traversée du village, les nouveaux services fortement appréciés comme par exemple le broyeur de branches et de végétaux qui vient à votre domicile ainsi que des moments festifs comme nombre d'événements : commémoration des 80 ans du Combat de la Rivière, inaugurations de l'école et de la traversée du village, l'anniversaire de la première centenaire de notre commune, etc. Toutes ces réalisations marqueront à jamais une étape de notre histoire communale.

Une autre équipe prend la suite...

Le conseil municipal d'installation du dimanche 22 mars a élu son maire et ses deux adjoints Christophe Verdelhan et Martine Baldran et procédé à l'élection des représentants de la commune dans diverses organisations. La nouvelle équipe, composée de 11 conseillers élus, renforcée par 2 conseillers supplémentaires élus mais non siégeant au conseil municipal s'est rapidement mise au travail et se

réunit tous les mardis soir pour un travail en commun sur les sujets à traiter.

Ce Saint-Michel-Infos sera aussi celui du relais du programme largement présenté lors de la réunion publique du mardi 10 mars 2026 permettant à chacune et chacun de le connaître en détail. Les priorités court terme des actions à conduire en constitue notre premier engagement.

Un village vivant, attractif et solidaire

Nous disposons de véritables atouts, à nous collectivement de les faire prospérer. Nous devons et nous allons améliorer « le vivre ensemble » et ainsi renforcer la cohésion sociale communale prenant en compte le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité et la nécessaire adaptation au changement climatique.

Chacune et chacun à sa modeste échelle peut et doit contribuer à cet objectif, ainsi nous ferons nôtre la célèbre phrase du Président Kennedy de 1962 ! « Ne demande pas ce que ton pays (ta commune) peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays (ta commune) »

La mairie est à votre service et sera toujours là pour la chose publique dans la mesure de ses faibles moyens, alors dans notre monde compliqué d'aujourd'hui, sachons nous préserver et développons Saint-Michel-de-Dèze village vivant, attractif et solidaire.

Tous les conseillers nouvellement élus, « ensemble, engagés pour Saint-Michel-de-Dèze » sont à votre écoute et à votre service.

Le Maire, Pierre BONNET.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ET DES LOGEMENTS SUITE À L'INCENDIE DE LA TOITURE

Le 20 septembre 2017, en début de matinée un incendie ravageur a détruit la toiture et dégradé l'ensemble du bâtiment « école et logements ».

Dans la foulée, montage d'un projet de Rénovation avec un cabinet d'architecte, négociations avec les assurances, identification et demande de compléments de financement, appels d'offres, dépouillement, choix des entreprises pour arriver fin 2019, tout début 2020, prêt pour un lancement des travaux.

L'inauguration de la nouvelle école a eu lieu jeudi 22 mai 2022 et restera une date majeure pour la vie de notre commune.

LE PROJET

- 3 appartements répartis au 1^{er} étage
- 2 salles de classes équipées de mobilier neuf, un préau et une cour agrandie.
- 1 bureau privatif servant de bibliothèque et de bureau pour la directrice.
- 1 bureau de passage «Tiers lieu »
- Les équipements sanitaires adaptés
- un nouvel équipement photovoltaïque de dernière génération en toiture.



TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Il aura fallu plusieurs mandats, après moultes tentatives, d'avant projets, de pré projets de chiffrages divers, le projet de traversée du village entre enfin dans la phase réalisation !

Rappelons toutefois que lors de la mandature précédente les bases de ce projet avaient été lancées avec le choix du maître d'œuvre, et du bureau d'étude.

Après bon nombre de réunions en mairie et sur place, l'avant-projet, devenu « 'le projet » a pris sa forme définitive. Avec le chiffrage du bureau d'études, nous avons sollicité les subventions (agence de l'Eau, Etat, Région et Département). En 2024, la première phase regroupe les travaux enterrés, les réseaux eau potable et assainissement et leurs équipements (Vannes pompes compteurs, asservissement, etc.).

En 2025, la deuxième phase de travaux porte sur les aména-

LE PROJET

- Réseau d'eau potable et assainissement collectif et leurs équipements
- Réfection de la chaussée,
- Mise en place de sections pavées,
- Changement des candélabres,
- Réalisation de murets, de caniveaux en pierre,
- Création d'une place municipale avec sa fontaine et autres équipements
- Aménagement de places de stationnement



2024-2025

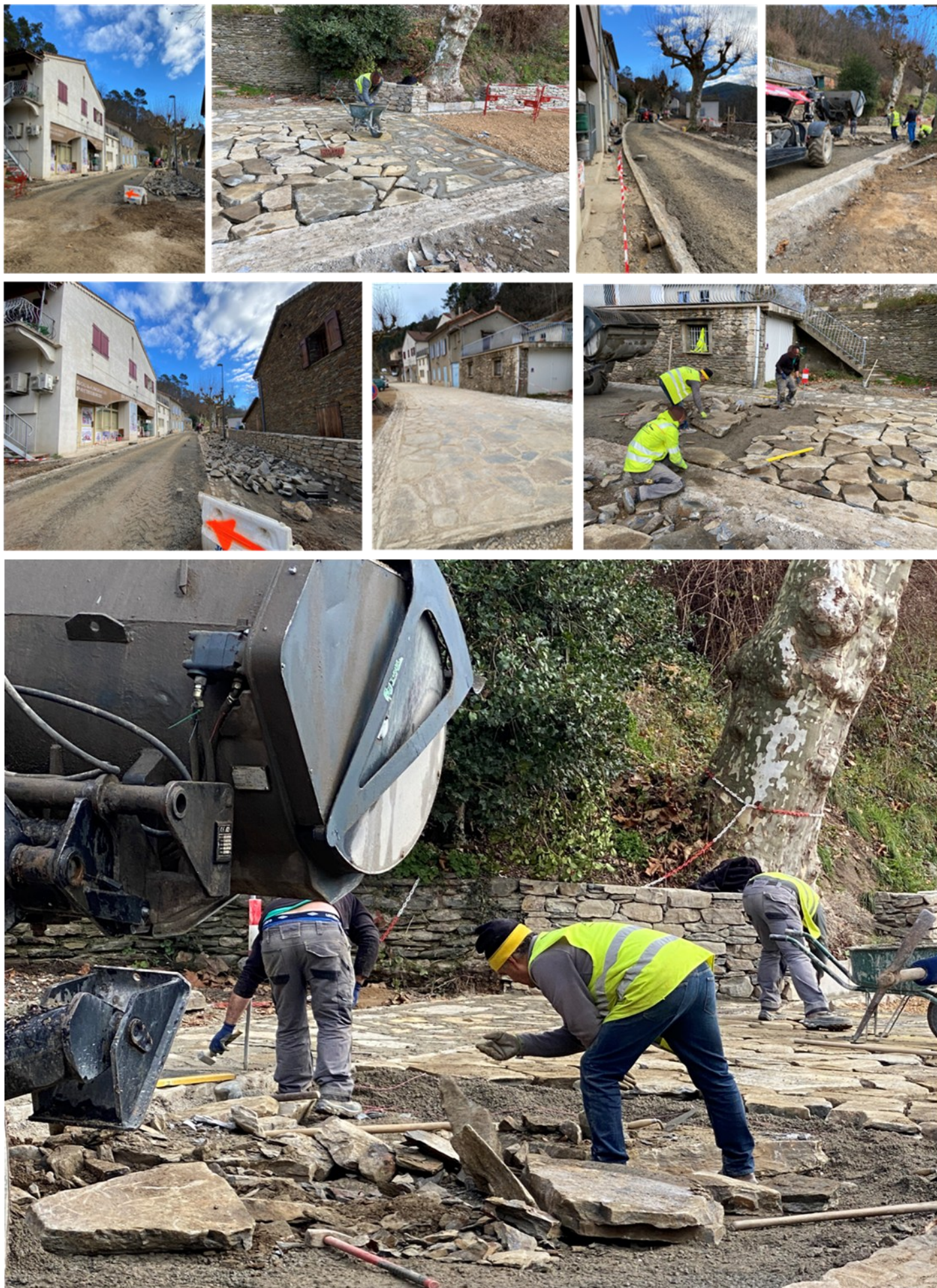
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

SUIVI DU CHANTIER AEP—ASSAINISSEMENT



SUIVI DU CHANTIER TRAITEMENT DE SURFACE



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

UN NOUVEL ECLAIRAGE PUBLIC

2 objectifs :

- Economique : la nouvelle installation de candélabres autonomes permettra une économie de 2 000€ par an.
- Technologique : une extinction totale et programmée de l'éclairage entre 23H30 et 4h30 avec leurs détecteurs de présence, l'éclairage s'allumera en cas de passage ou présence dans la zone.



INAUGURATION

Vendredi 5 septembre 2025, les autorités, les partenaires, les financeurs, les entreprises, les maires des communes environnantes, la population et le conseil municipal ont participé au « coupé de ruban » symbolisant l'inauguration de la traversée du village.

Au cours des discours chacun a pu apprécier l'ampleur du projet depuis les premières réflexions, ses nécessaires évolutions, pour en arriver à la réalisation.



CAPTAGE DE LA JASSE 2017-2020



ADDUCTION D'EAU ST-MICHEL-LE-VIEUX 2021



Local du surpresseur permettant la desserte des hameaux de la Bastide



CHANTIER DE LA COMBE DE FERRIÈRE 2022



TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

LES AUTRES TRAVAUX

VOIRIES 2023

- Réfection de la route communale qui relie le Hameau du Pendedis aux alentours de Rouveret,
- Réfection de la route de Sauvegarde
- La réfection du mur de soutènement de la route communale qui mène à Champdomergue au droit du Mas Soubeyran.



RÉFECTION TOTALE DU SILO À PLAQUETTES (CHAUFFERIE COMMUNALE) 2024



PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

D FACILITER LA COMMUNICATION : VOIRIE, SIGNALÉTIQUE, RÉSEAU FIBRE, TIERS LIEU, RÉUNION PUBLIQUE, BULLETIN MUNICIPAL, SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX

Tout au long de la mandature, l'équipe municipale a contribué à l'amélioration du cadre de vie, et notamment en facilitant la communication.

Dans la rubrique « Travaux d'aménagement » la voirie a été au cœur de nos préoccupations en améliorant l'existant de la voirie, à l'occasion de travaux plus importants ou suite à des intempéries (Cf. pages précédentes).

La signalétique a été revue et complétée, des réunions publiques ont été organisées régulièrement notamment sur les sujets de l'énergie, du foncier de la commune, de l'ABC.

Il reste encore à faire...

LES CENTENAIRES DE LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL-DE-DÈZE

Diplôme de Citoyenne d'Honneur à Mme Lucienne Deleuze, la première centenaire de la commune de Saint-Michel de Dèze

Le mardi 27 juin 2023, salle polyvalente, une réunion très particulière réunissant famille et amis autour de la municipalité, pour célébrer le centenaire de **M^{me} Lucienne Deleuze**. Michel Bonnet, le maire dans son discours retrace la vie de Lucienne. Il rappelle qu'elle a travaillé chez Jean Patou comme couturière, avant de devenir secrétaire d'une auto-école du quartier latin à Paris. Son mari René Deleuze né à Saint-Hilaire de Lavit est mécanographe à la SNCF et plus précisément à la gare Paris-Saint-Lazare. De leur union naîtront Didier en 1948 et Martine en 1951.

Et c'est en 1980 qu'ils prendront leur retraite et s'installeront dans leur Mas, entièrement rénové, à Ombras. Michel lira également une lettre de Laurent excusé de n'être pas présent à cette cérémonie. Il a tenu à lui rendre hommage, elle qui fut sa nourrice ou plutôt sa seconde maman, rappelant au passage quelques anecdotes qui ont émaillées cette longue vie des familles devenues amies, au fil des ans et pour finir lui souhaiter le meilleur pour cette centième année et d'ajouter : « Lucienne est un diamant dont les années n'ont pas altéré la qualité ».



Notre centenaire a remercié l'assistance de sa présence et Monsieur le Maire lui a remis le **Diplôme de Citoyenne d'honneur de la commune de Saint-Michel-de-Dèze**.

Un bouquet a aussi été remis à Madame Jeannine Blanc d'Elzet à l'occasion de son 97^{ème} anniversaire.

Nous leur souhaitons encore de nombreux moments de partage et d'amitiés et une belle santé.



DISCOURS HOMMAGE À HENRIETTE CHAPON, CENTENAIRE DE TIGNAC ET ADMINISTRÉE DE LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL DE DÈZE.

Un hommage fut rendu à Henriette par Alain Magnanelli, représentant l'Anacr. Elle fut en effet, une figure de la résistance, ici à Saint-Michel-de-Dèze, durant la Seconde Guerre Mondiale.

Nous souhaitons à Henriette Chapon une bonne santé et qu'elle puisse nous faire partager longtemps ces moments d'histoire.

Cette journée de fête s'est poursuivie, après le verre de l'amitié, par un repas de famille sous le soleil de mai dans la cour du mas familial.

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ : FINALISATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ET MISE EN ŒUVRE

La démarche Biodiversité communale de Saint-Michel-de-Dèze a été lancée en 2018 à laquelle ont participé de nombreux d'habitants, lors des différentes visites d'identification avec reportages photos tant sur les espèces Flore, Faune et Champignons.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués, souvent avec passion, à chaque étape de la démarche.

L'Atlas a été finalisé au printemps 2024. C'est un document volumineux qui est consultable en mairie par chacun d'entre nous.

Retour sur un travail en sous-groupes, réparti suivant les milieux

PROGRAMME ABC

AXES ET PISTES D'ACTIONS

Au cours d'une réunion de travail entre le **Parc National des Cévennes**, l'**Alepe** et la **commune de Saint Michel de Dèze**, nous avons analysé les différentes propositions des Groupes de travail de la réunion du 13 Janvier 2023. Ces propositions ont été organisées **autour de 5 axes** correspondant aux différents milieux.



**5 axes
correspondants
aux différents milieux**

■ Milieux Forestiers

- ➔ **Sensibilisation** avec journal de bonnes pratiques
- ➔ **Mobilisation** / Collaboration de partenaires : concilier la gestion du risque incendie et les enjeux de biodiversité
- ➔ **Amélioration des connaissances** : cartographie des arbres remarquables et focus sur les espèces associées
- ➔ **Sensibilisation / formation** : Information sur les champignons dangereux.

■ Milieux ouverts, semi-ouverts et rocheux➔

- Mobilisation** / collaboration avec les partenaires : Soutenir la restauration des anciennes prairies et pâtures, veiller à ce que ces actions soient favorables à la biodiversité
- ➔ **Sensibilisation / formation** : Promouvoir les techniques favorables à la biodiversité pour l'entretien des espaces ouverts.
- Chantiers & actions concrètes : Créer un plan de fauche communal

■ Milieux aménagés, bâtis, jardins

- ➔ **Sensibilisation / formation** : Réaliser un sentier valorisant la biodiversité communale
- Chantiers et actions concrètes :
Les OLD compatibles avec la Biodiversité
Préserver la biodiversité des bâtiments
Prévoir des aires de jeux « plus nature »
- ➔ **Sensibilisation / formation** : Réaliser un guide de



bonnes pratiques au jardin. Réaliser des actions de sensibilisation en période estivale. Introduire et renforcer l'axe biodiversité dans les manifestations récurrentes. Sensibiliser les promeneurs aux bons comportements à adopter dans la nature.

■ Milieux aquatiques et zones humides

➔ Amélioration de la connaissance

Réaliser un inventaire des points d'eau naturels ou artificiels. Information des riverains sur la bonne gestion des rives.

Chantiers et actions concrètes : Promouvoir les économies d'eau pour ne pas avoir à impacter plus les zones humides. Préserver et sensibiliser la population sur l'écrevisse à pattes blanches. Information et chantiers collectifs (si possible) sur les plantes exotiques envahissantes. Création et entretien des mares.

➔ Mobilisation/ collaboration des partenaires

Gestion des conflits d'usages potentiels

■ Actions générales et transversales

Chantiers et actions concrètes : Calendrier des actions

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE—DIMINUER L'IMPACT CARBONE EN FAVORISANT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

En 2024, la Région Occitanie a validé la candidature de la Commune de Saint-Michel-de-Dèze, pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt « énergie renouvelable citoyenne » et lui a demandé d'élargir le dossier à l'ensemble des communes intéressées de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (CCCML) ainsi qu'aux communes du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC). Ce dossier a permis l'obtention de subventions plus importantes pour les communes ainsi que des aides à l'information et l'animation du projet d'Autoconsommation Collective Citoyen (ACC).

Avec la mise en place des boucles d'Autoconsommation Collective Citoyenne comme l'autorise l'État,

c'est cinq projets de boucles qui vont se déployer sur notre territoire.

La Boucle A CEVENERGIE de Saint-Michel-de-Dèze sera la première.

Le dispositif permettra à des producteurs de vendre leur surplus de production mais aussi à **des personnes de consommer l'énergie produite par le voisinage à des tarifs avantageux en faisant partie de la structure d'ACC** (Auto-Consommation Collective).

Si la démarche vous intéresse, nous vous remercions de vous rapprocher de la mairie qui vous orientera vers les bons interlocuteurs.

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

PREMIERS RÉSULTATS POUR L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE LIBRE DE SAINT-MICHEL DE DÈZE (AFPL SMD)

L'Association Foncière Pastorale Libre rassemble actuellement 16 propriétaires fonciers, regroupant plus de 190 hectares. Elle a pour but de créer une dynamique collective, en rassemblant des propriétaires fonciers, pour une meilleure gestion de leurs espaces.



La mairie est à l'origine de la création de l'AFPL, avec nos partenaires le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC), l'Adéar 48, le Parc National des Cévennes (PNC), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Nous les en remercions.

Cette AFPL est un projet issu

des réflexions menées dans le cadre de la Commission Extra-Municipale agricole. Pour concrétiser le projet nous avons dû harmoniser les points de vue des propriétaires, écrire les statuts, recenser les parcelles auprès des propriétaires, etc. C'est en juillet 2022 que l'AFPL SMD a vu le jour.

Depuis nous avons consacré notre énergie à identifier et trouver des exploitants et signés des contrats d'exploitation.



Plantation des pieds de vignes en avril 2025, au Verdier.

Depuis 2021, nous œuvrons, année après année pour poser le cadre et créer les conditions pour créer à nouveau de l'activité sur le potentiel agricole et forestier de la commune.

C'est avec votre aide et votre participation que nous avons défini ce cadre puis créé l'association.

Nous avons coordonné les étapes suivantes : évaluer le potentiel des parcelles confiées à notre association (AFPL), rechercher des porteurs de projets, faire se rencontrer ces porteurs de projets avec les propriétaires.

A chaque étape, les stagiaires de

Sup Agro ont été d'un précieux soutien pour faire avancer notre plan d'action :

- Cyrielle Didier-Berthier en 2021,
- Constant Bourelly en 2022,
- Mathieu Moreau en 2023,
- Bellinda Beaussier et Ulrik Lémor en 2024.

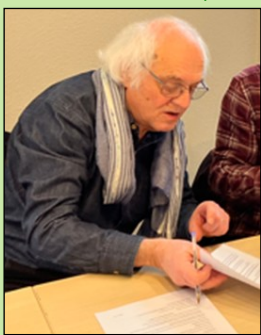
A ce jour l'AFPL a signé des contrats pour :

- L'exploitation de 2 Ha de châtaigneraie sous Castelmau
- La mise en place de ruches sur les terres du Verdier
- L'exploitation de 2 Ha de Châtaigneraie à Ombras

En mars 2025, un 4^{ème} contrat a été signé pour la plantation de vignes sur des parcelles de près d'un hectare. Il ouvre de nouvelles possibilités d'affectations pour certaines de nos parcelles.

Le redémarrage de l'activité viticole en Cévennes est une très bonne nouvelle pour la vallée et devrait être un exemple à suivre car ces plantations de vigne et l'activité viticole amènera une nouvelle activité économique qui contribuera à garder des milieux ouverts dans nos paysages.

Lionel Pelorce, Président de l'AFPL



Ce contrat concernant la mise en place d'une exploitation viticole renoue avec le passé de nos Cévennes.

En effet, vers le milieu du siècle dernier, la culture de la vigne et la production du vin faisaient partie intégrante de l'activité des exploitations familiales et les treilles habillaient les alentours des mas.

Il engage aussi le futur : Investissement pour une longue période, nouveaux cépages, adaptation au changement climatique.... Nous espérons très fort que cette initiative soit couronnée de succès et serve d'exemple à d'autres projets.

L'AFPL-SMD a permis la rencontre entre le porteur de projet Kosmic Wine et les propriétaires Marie et Philippe Lafarge. Elle a permis d'établir une convention d'exploitation préservant les intérêts des parties prenantes, scellant les engagements

de chacun et rendant possible cette belle initiative.

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, un partenaire historique de la commune de Saint-Michel-de-Dèze dans l'accompagnement de la préservation de l'environnement

Le syndicat a été présent dès le début des réflexions au sein de la commission extramunicipale avec la création en 2022 de l'Association Foncière Pastorale Libre de Saint-Michel-de-Dèze (AFPL). Il participe à l'accompagnement de l'action AFPL en contribuant par exemple à l'encadrement des stagiaires dédiés à l'AFPL. Il propose des événements sur la commune comme des journées d'initiation au bâttissage en pierres sèches pour des porteurs de projet agricole, ou élabore des projets pédagogiques autour de la préservation de l'environnement avec l'école. Il anime le projet d'Autoconsommation Collective CEVEnergie, visant à rendre le plus possible notre territoire autonome sur sa consommation énergétique.

Des opportunités viticoles pour diversifier les productions du territoire, pas pour les remplacer !

Le syndicat s'est inscrit dans la dynamique de l'extension du territoire d'appellation viticole « IGP Vin des Cévennes » au sud Lozère, plaide en faveur des cépages résistants compatibles avec une viticulture agroécologique en organisant des événements tels que des chantiers collectifs pour le montage de treille, la taille de la vigne, conférence et dégustation



Nicolas Carlier et Aurélien Cros,

avec plusieurs partenaires.

Pour 2026, notre partenariat se poursuit, notamment au travers du projet **Campmas & Masières**, une approche globale d'adaptation au changement climatique, avec pour objectif de maintenir un territoire vivant et habitable, par et pour les habitants.





↪ Pierre, notre nouveau maire

↪ Martine, notre 2e adjointe



↪ Christophe, notre 1er adjoint

DANS LA CONTINUITE DU MANDAT PRECEDENT

- Se focaliser sur la chose publique
- Respecter les outils à notre disposition : la loi, le PLU, et autres
- Être économe des moyens communaux
- S'intéresser et s'occuper de l'ensemble de la population: jeunes, moins jeunes et en particulier de celles et ceux dans le besoin
- Favoriser la biodiversité et plus largement préserver notre environnement
- Défendre notre école publique face aux restructurations possibles de l'Education Nationale
- Faire adhérer davantage la population de St-Michel-de-Dèze aux divers évènements
- S'impliquer et participer aux différentes instances CCCML, Syndicats.. pas « de politique de la chaise vide »
- Accompagner le partage de moyens (techniques ou autres) sur le plan intercommunal dans le cadre « d'une réflexion Vallée Longue »
- Contribuer à la politique communautaire



ENSEMBLE ENGAGÉS POUR SAINT-MICHEL-DE-DÈZE

D DEVELOPPER UN VILLAGE VIVANT, ATTRACTIF ET SOLIDAIRE



- **Maintenir les services essentiels à la population**
 - L'école publique (Nombre d'élèves, RPI, décision du DASEN) aménagement cour et jardins
 - Le commerce de proximité - Le Bertoul
- **Développer l'attractivité touristique du village par le développement d'équipements touristiques**
 - La voie verte « La Cévenole » traversera le village (zone 30km/h, Carrefours RN 106)
 - Les chemins et sentiers au service des marcheurs (Ex le Chemin des Roches et des liaisons entre boucles locales et les PR ou GR)
 - Soutenir les projets d'hébergements touristiques (favoriser l'accès aux financements)
- **Hôtel Restaurant «La Rivière»**
 - Accompagner le redémarrage de l'HR via la démarche Village Vivant ou autre
 - Créer un lieu d'échange, de partage et d'animation en cœur de village, avec nos associations



▪ Mener des projets d'aménagements structurants

- **Espace commercial:** Transférer « le Bertoul » pour lui donner un meilleur cadre propice à son développement (Labo, magasin, stockage..) projet possible si porté par un investisseur type SELO) et non par la commune
- **Centre médico-social (Maison de Répit)** Projet devant créer des emplois dans le village, Etude d'opportunité avec l'ANCT et un cabinet spécialisé prévue au 2^{eme} trimestre et suivant les résultats concevoir le projet (financements, porteur, etc.)
- **Crèche intercommunale:** Proposition de créer une crèche à Saint-Michel-de-Dèze auprès de la Communauté de communes





- **Favoriser le développement de l'activité économique et touristique**
 - Accompagner les chefs d'entreprises dans leur développement
 - Les faire participer à différents réseaux

- **Accompagner le développement de notre AFPL et participer au projet Campmas & Masière**
 - Soutenir l'installation de nouveaux exploitants
 - Favoriser et aider les citoyens (Prop ou loc) à la (ré)occupation des espaces agricoles et forestiers
 - Poursuivre la politique des contrats d'exploitations pour installer durablement de l'activité
 - Identifier un site pilote sur la commune du projet Campmas & Masière piloté par le SHVC

- **S'impliquer fortement dans les instances intercommunales et accompagner leurs projets**
 - Crèche intercommunale demandée à la CCCML

- **Participer à l'aménagement du territoire en lien avec le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en incluant les adaptations nécessaires au changement climatique**



ENSEMBLE ENGAGÉS POUR SAINT-MICHEL-DE-DÈZE



PRESERVER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE

- **Préserver l'environnement et la biodiversité en faisant vivre le plan d'action de notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) comme :**
 - Plan de fauche du bord des routes
 - Identification des points d'eau sources, gourgues ruisseaux, puits, béals, etc.
 - Poursuivre la valorisation de notre patrimoine (faune, flore & champignons)
- **Assumer et enrichir les engagements de la Charte du Parc National des Cévennes (PNC) avec son programme d'action 2022-2028 qui s'articulent autour des thèmes :**
 - Revitalisation des centres bourgs, ABC, Reconquête agricole, Les pollinisateurs, ciel étoilé, Transition énergétique, réseaux de chaleur et énergie renouvelable, gestion de l'eau, Elimination des épaves..
- **Sécuriser les personnes et les biens face aux risques majeurs par la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde**
 - Demandes nous autorisant l'utilisation de vos données personnelles
 - Dans tous les cas, faire et/ou prévenir en fonction de la gravité constatée

PARC NATIONAL DES CÉVENNES
RÉSERVE DE BIOSPHERE DES CÉVENNES
PAYSAGE CULTUREL DES CAUSSES ET DES CÉVENNES

CHARTRE



- **Poursuivre la transition écologique en favorisant les énergies renouvelables et l'autoconsommation collective (ACC, Cevenergie)**

- **Améliorer et entretenir les réseaux communaux**
 - Eau potable, (trouver des solutions pour les maisons non desservies)
 - Entretenir le réseau assainissement
 - Poursuivre l'entretien des voiries (prévenir...)
 - Fibre et télécommunications (2029 fin du réseau de cuivre)



▪ **Mettre en place des commissions extra-municipales et des groupes de travail associant les habitants**

- Cf. La commission qui a contribué à la création de l'AFPL

▪ **Développer la participation citoyenne par des réunions publiques et des temps d'échanges réguliers**

- Cf. Les réunions de chantier ouvertes à la population

▪ **Poursuivre et enrichir les manifestations communales et les commémorations**

- Exemple: Le travail de mémoire sur la liste des « Poilus » nommés sur la plaque du Monument



▪ **Renforcer l'action sociale et le rôle du CCAS pour soutenir les personnes en difficulté**

- Le niveau de pauvreté est en augmentation comment pourrions-nous faire face?

▪ **Améliorer la communication municipale par des outils d'information accessibles à tous**

- Journal, site, Illiwap, Facebook, réunions publiques : votre avis sur ces outils, communication sous quelle forme?

▪ **Accroître notre partenariat avec nos 7 associations**

- Le Foyer rural de Saint-Michel-de-Dèze
- La Recyclerie de la Vallée Longue
- L'AFPL Association Foncière Pastorale Libre
- Je lis dans la Vallée (littéraire)
- Club du souffle Vallée Longue (Gymnastique, Tai-chi)
- Association des parents d'élèves de l'école de Saint-Michel-de-Dèze
- Fédération départementale de Musique (Cours)



- **Finaliser et réaliser les projets engagés et financés**
 - Ecole: pergolas de la cour, accès aux jardins et le lancement du jardin pédagogique,
 - Aire de jeux pour les enfants,
 - Travaux voirie suite aux intempéries,
 - La rénovation de la « maison jaune », Recyclerie en rez-de-chaussée et appartement au 1^{er} étage
- **Assurer l'avenir de notre école**
- **Relancer l'Hôtel Restaurant « La Rivière »**
- **Vendre les 5 terrains viabilisés**
- **Bâtiment « commercial » montage avec la SELO**
- **Centre Médico-social (Maison de Répit) projet à concevoir**

En Bref...

Le 8 mai à 20h30 à la salle polyvalente de Saint-Michel-de-Dèze :

Spectacle "Larzac" des Scènes Croisées de Lozère avec la participation des associations :

Épi de Mains

L'Esperluette

La Salette en Résonance

Le Foyer Rural de Saint-Michel-de-Dèze

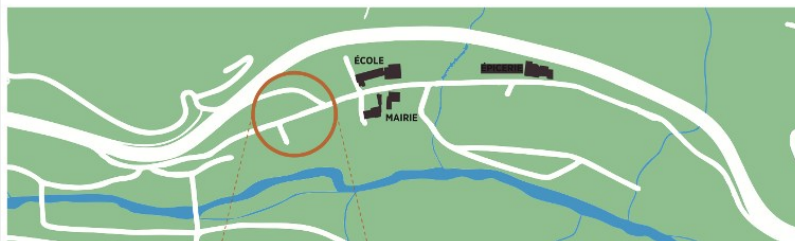
La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (CCCML)

Venez nombreux !

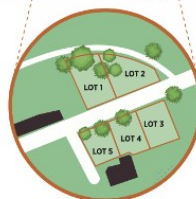


Cœur de Village

VOTRE TERRAIN



**5
LOTS
à bâtir**



SURFACE DES LOTS 278 À 425 M²

TERRAINS VIABILISÉS

JARDINS PARTAGÉS À PROXIMITÉ

ÉCOLE & COMMERCE À PROXIMITÉ

ENTRE 34 750 € ET 53 125 €

INFO BROYEUR A VEGETAUX

La mairie organise le **passage du broyeur** pour vos branches la dernière quinzaine du mois de mai 2026.

Merci de bien vouloir **vous inscrire auprès de la mairie** si vous souhaitez être inscrit sur le planning.

Vos branchages doivent être en bordure de voie communale et nous vous demandons de bien vouloir apporter votre aides aux agents communaux, pour respecter le planning.

Tel. : 04.66.45.51.83



CONTACT :

mairie.stmicheldedeze@orange.fr

04 66 45 51 83

CAMPAGNE DE GREFFES CHATAIGNIERS

L'équipe du Foyer Rural est heureuse de vous proposer le redémarrage des campagnes de greffes concernant nos chataigneraies. La formation débutera dès la fin Mars et étalée sur plusieurs mois afin d'optimiser la remise en marche de nos vergers cévenols.

Pour tout contact envoyer un mail à :

alain48160@gmailcom

Pour des questions pratiques tout adhérent devra prendre l'adhésion annuelle de 12€ au Foyer Rural qui donnera accès à la formation complète.



16/04/2026	Conseil Communautaire (Installation de l'assemblée)
21/04/2026	Conseil Municipal (Vote du Budget)
08/05/2026	Commémoration du 8 mai 1945
07/06/2026	Commémoration « Combats de la Rivière »
12/07/2026	Auto Moto Vélo Retro

DÉCÈS

Marc Henri KNIAMIS né le 15 février 1958 à Lyon 4^{ème} est décédé le 13 février 2026 dans la maison qu'il occupait à Thomet. Marc Henri était dans notre commune depuis quelques mois. Toutes nos condoléances à sa famille.

DÉCHÈTERIE DE SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE

TEL : 04 66 31 97 27

Suite au constat de mouvements de terrain et fissures, sur la partie basse du site de la déchèterie de Saint-Privat de Vallongue, celle-ci est fermée jusqu'à nouvel ordre, pour prévenir tout risque d'accident dans l'attente de travaux de structure.

Il est donc demandé aux usagers de se reporter sur les déchèteries les plus proches du département :

Le Pont de Monvert :

Route des écoles - L'Estournel

Téléphone : 06 59 59 04 42

Ouverture :

Mardi 10h00-13h00 et 14h00-16h00

Jeudi 10h00-13h00 et 14h00-16h00

Samedi 14h00—17h00

Sainte-Croix-Vallée-Française :

Zone Artisanale

Téléphone : 04 66 45 03 51

Ouverture :

Mardi 9h00-12h00 et 13h00-16h00

Jeudi 9h00-12h00 et 13h00-16h00

Samedi 9h00-12h00

Florac

St Julien du Gourg

Téléphone : 04 66 45 03 51

Horaires d'ouverture:

Été: Du Lundi au Samedi de 8h00 à 14h00.

Hiver: Du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Accueil Mairie — Horaires d'ouverture

Mardi de 10h à 12h et Jeudi de 14h à 16h

Permanence du Maire :

Prenez rendez-vous. Tel : 04 66 45 51 83

Conseils Municipaux :

Les comptes-rendus sont accessibles sur :

> www.stmicheldedeze.fr

Urbanisme : Les publications réglementaires sont affichées en mairie

PERMANENCES :

► **CONSEILLERE NUMÉRIQUE** : Tous les mardis de 10h/12h30 et sur RDV l'après-midi (0783447127).

► **RECYCLERIE** le mardi et le samedi de 16 h à 19 h